

Un bulletin de vote facturé 15000 euros aux contribuables français, par Philippe Bescond-Garrec

écrit par Philippe Bescond-Garrec | 25 mars 2014



✘ ***Courriel envoyé ce jour à François Hollande, ci-devant
Président de la République Française:***

Monsieur le Président de la République,

Nonobstant le respect dû à votre fonction et le fait que je ne vous considère pas comme mon Président, je tiens à vous faire part de mon indignation quant à l'usage immodéré que vous fîtes des deniers publics en utilisant la [voie des airs](#) pour accomplir votre devoir électoral lors du scrutin des élections municipales du 23 mars dernier. Paris/Tulle aller retour facturé 15.000 euros en ces temps de disette est un crachat à la face des Français qui se serrent la ceinture par la faute de votre gouvernement et de vos prédécesseurs. Un jour viendra où vous devrez rendre des comptes, tout comme nous rendons des comptes au fisc au centime près. Nous examinerons à la loupe vos déclarations de patrimoine et de revenus et rendrons publics les subterfuges imaginés par vos conseillers fiscaux pour échapper à la loi de l'impôt juste dû de manière

équitable par tous les justiciables. Vous n'êtes pas au-dessus des lois. Sans le Peuple, vous n'êtes rien ! Nous vous renverrons à votre néant, vous qui n'êtes qu'une charge qui n'a jamais contribué en rien à la richesse de notre Pays. Contrairement à nous, Travailleurs qui suons sang et eau pour nourrir nos familles sans nous soustraire à l'impôt. Prenez garde, Monsieur le Président, la colère gronde et le Tribunal d'exception qui vous jugera n'aura aucune mansuétude à votre égard pas plus que vous n'en avez à notre égard. Ni salutations, ni respect à l'homme, seule la position usurpée qui est la vôtre m'oblige à un minimum de courtoisie eu égard à votre fonction.

Citoyen **BESCOND-GARREC** Philippe – Breton de souche – Citoyen Français